

Luxembourg, le 23 avril 2020

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable :

« La presse a relayé à plusieurs reprises l'existence d'une décharge illégale qui est en train de se former depuis bon nombre d'années entre Untereisenbach et Stolzembourg, le long de l'Our, accumulant de plus en plus de déchets et de matériels désuets de tout genre, tant du côté luxembourgeois que du côté allemand.

Or, bien que cette situation ait apparemment été signalée de manière répétée aux autorités compétentes, notamment à l'Administration de la nature et des forêts, aucune suite ne semble y avoir été réservée jusqu'à ce jour.

Au vu de ce qui précède, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable :

- Madame la Ministre est-elle au courant des informations évoquées ci-dessus ?*
- Dans l'affirmative, Madame la Ministre peut-elle les confirmer ?*
- Dans la négative, Madame la Ministre entend-elle vérifier les informations soulevées par la presse quotidienne ?*
- Quelles suites Madame la Ministre entend-elle réserver à cette situation déplorable ? Madame la Ministre se proposerait-elle de faire effectuer des analyses pour déterminer, le cas échéant, l'impact de cette décharge sur la faune et la flore locale tout en considérant également les conséquences potentielles sur la qualité de l'eau du courant frontalier de l'Our ?*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

- *Est-il prévu de lancer une enquête pour détecter le ou les auteurs de ces dépôts illégaux ?*
- *Puisque le site en question semble être utilisé fréquemment comme décharge, de quelle manière Madame la Ministre entend-elle éviter que des personnes ne continuent à déposer des déchets en cet endroit ? »*

Croyez, nous vous prions, Monsieur le Président, à l'assurance de notre très haute considération.



André BAULER
Député



Max HAHN
Député